



SELH (CSQ)

Syndicat de l'enseignement  
de Louis-Hémon (CSQ)

ÉDITION DU 20 JANVIER 2014

**INFORMA**

## Bonne année 2014!

Les membres du conseil d'administration se joignent à nous pour vous souhaiter une excellente année 2014. Santé, amour et bonheur à chacun et chacune d'entre vous.

France Lapierre, présidente

Mario Simard, vice-président

Nathalie Gaudreault, adjointe administrative

## Médicaments génériques vs médicaments innovateurs

Tout d'abord, rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les médicaments génériques et les médicaments uniques sont remboursés à 80 %, tandis que les médicaments innovateurs (pour lesquels il existe une version générique) sont dorénavant remboursés à 68 %. Par contre, dans les cas d'une contre-indication au médicament générique documentée par le médecin traitant sur le formulaire prévu à cet effet, le médicament innovateur sera remboursé à 80 % par SSSQ. Le formulaire « Demande de remboursement pour des médicaments de marque déposée » est disponible sur le site Internet de SSSQ à l'adresse suivante :

[www.ass-collective.ssq.ca/fr/main\\_ps\\_formulaires.asp](http://www.ass-collective.ssq.ca/fr/main_ps_formulaires.asp)

## Médicament générique discontinué ou en rupture de stock

Dans les cas où un médicament générique est discontinué ou en rupture de stock, c'est la RAMQ qui est responsable d'aviser les pharmaciennes et pharmaciens de la situation et de leur donner les instructions à suivre pour les substitutions. Dans cette situation, le médicament de remplacement doit être remboursé à 80 % par SSSQ. Il est conseillé aux membres d'être attentifs et de vérifier leur facture en pareils cas. Si une erreur devait survenir, il est important d'en aviser l'assureur.

Source : Diane Rancourt, conseillère, Sécurité sociale CSQ

## JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



Du 10 au 14 février 2014, les Journées de la persévérance scolaire (JPS) au Saguenay-Lac-Saint-Jean sont de retour pour une 7<sup>e</sup> édition. Celles-ci se traduisent par des centaines d'activités dans les classes, dans les familles, chez les employeurs embauchant des jeunes et dans les organisations à vocation famille. Si la persévérance scolaire est un enjeu de tous les instants, les JPS constituent un temps fort dans l'année permettant de mobiliser et d'activer la communauté autour des jeunes et de leur réussite.

Les JPS sont une occasion unique d'encourager les jeunes, de les féliciter pour leurs efforts, de les écouter quant à leurs motivations et à leurs aspirations. En tant qu'enseignante ou enseignant, vous faites la différence au quotidien auprès des jeunes et de leur réussite. Aussi, vous pouvez inscrire en ligne une activité destinée aux jeunes en lien avec les thèmes de l'effort, de la persévérance et de la diplomation, et ainsi recevoir une panoplie d'outils d'information et d'objets promotionnels originaux et inédits.

Pour s'inscrire :

[www.crepas.qc.ca/inscription\\_perseverance](http://www.crepas.qc.ca/inscription_perseverance)

## Aide aux élèves dans le besoin

Afin de venir en aide aux élèves dans le besoin par l'achat de chaussures, vêtements ou autres, le SELH (CSQ) dispose actuellement d'un montant de 450 \$. Adressez-vous à France Lapierre qui pourra vous expliquer la démarche à suivre en conformité avec la politique de dons du SELH (CSQ).



# J'ENSEIGNE, JE PRÉPARE L'AVENIR



## JE PARTICIPE!

TÉMOIGNEZ DE L'IMPORTANCE QU' A EUE UNE ENSEIGNANTE OU UN ENSEIGNANT POUR VOUS.

Vous êtes un élève, un parent, une enseignante, un enseignant ou vous souhaitez simplement saluer quelqu'un qui a fait la différence? Nous vous invitons à nous faire part d'un événement vécu à l'école et qui a éveillé une passion ou orienté positivement votre vie.



### Participe à notre activité d'écriture!

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et ses syndicats affiliés sont fiers de lancer la deuxième édition de l'activité d'écriture dans le cadre de la campagne de valorisation de la profession enseignante *Prof, ma fierté!*

### Un clin d'œil à mon prof... parce que...

Nous souhaitons mettre de l'avant la passion, la compétence et le dévouement que démontrent quotidiennement les enseignantes et enseignants dans la réalisation de leur mission sociale. *Prof, ma fierté!* est l'occasion pour toutes et tous de souligner l'engagement de ces importants acteurs de la vie de nos enfants qui préparent quotidiennement l'avenir de notre société.



### Qui peut participer? Que fait-on?

Vous êtes invité à partager un moment qui a marqué positivement votre vie personnelle ou professionnelle. Votre témoignage peut être sous forme écrite, soit un texte d'un maximum de 500 mots (une page) rédigé à l'ordinateur et transmis en format électronique.

Vous pouvez aussi produire une capsule vidéo s'adressant à l'enseignante ou à l'enseignant honoré(e). En fait, l'originalité sera le seul guide dans la réalisation de votre projet. Nous accueillerons toute forme d'appréciation et de reconnaissance à une enseignante ou à un enseignant pour son dévouement. Les témoignages seront publiés sur la page Web consacrée à la campagne ([profmafierte.com](http://profmafierte.com)) et sur les réseaux sociaux de la FSE et de ses syndicats affiliés.



## CALENDRIER

**5 octobre 2013 au 1<sup>er</sup> mars 2014 :**

Transmission de vos productions sur la page [profmafierte.com](http://profmafierte.com)

**Mars à juin 2014 :**

Tournage et mise en ligne des témoignages retenus